

**ASSOCIATION DROIT & AFFAIRES
COLLOQUE DU 22 NOVEMBRE 2013
LA COMPÉTITIVITÉ DE LA RÈGLE DE DROIT
CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET
ENVIRONNEMENTAL (PALAIS D'IENA)**

PROGRAMME DU COLLOQUE

13 h 30 Accueil des participants, Conseil économique, social et environnemental

14 h 00 Allocution

David Gordon-Krief, Président du Groupe des professions libérales au Conseil économique, social et environnemental

14 h 05 Propos introductifs

Anne Outin-Adam, Directeur des politiques législatives et juridiques de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Île-de-France

I. RÈGLE DE DROIT ET STRATÉGIE DES ENTREPRISES : COMMENT INVESTIR DANS UN ENVIRONNEMENT JURIDIQUE COMPLEXE ?

Président de la première table ronde : Alain Couret, Professeur à l'École de Droit de la Sorbonne, Avocat associé CMS-BFL

14 h 20 *Les lois dites de simplification du droit et leurs apports*

Alain Couret, Professeur à l'École de Droit de la Sorbonne, Avocat associé CMS-BFL

14 h 35 *Les décisions des juges et des régulateurs favorisent-elles la compétitivité des entreprises françaises ?*

Marie-Anne Frison-Roche, Professeur des Universités à Sciences Po Paris

14 h 50 *L'entreprise face aux litiges : le système procédural français favorise-t-il le règlement des conflits ?*

Me Jean-Yves Garaud, Avocat associé, Cleary Gottlieb Steen & Hamilton

15 h 05 Discussion

15 h 15 *Entreprendre en France en 2014 : premiers actes de la vie d'une entreprise*
Me Geoffroy Pineau-Valencienne, Avocat, Jones Day

15 h 30 *Fiscalité française, règles et pratiques : avantage ou désavantage compétitif ?*
Antoine Morterol, Senior Vice President Finance – Tax, Lafarge

15 h 45 Discussion

15 h 55 *L'entreprise face à la multiplicité des normes : l'exemple du contrôle des concentrations en Europe, entre coordination et convergence*
Fabien Zivy, Chargé de mission pour le compte du Ministre de l'Économie et des Finances Ancien chef du service du président et chef du service juridique de l'Autorité de la concurrence

16 h 10 *La gouvernance des grandes sociétés : la règle de droit étatique dépassée par la soft law ?*
Véronique Magnier, Professeur à l'Université Paris-Sud, Directeur de l'Institut Droit Éthique Patrimoine (IDEP)

16 h 25 Discussion

16 h 35 Pause

II. RÈGLE DE DROIT ET FINANCEMENT DES ENTREPRISES : LA RÈGLE DE DROIT PERMET-ELLE DE FINANCER ET DE RESTRUCTURER EFFICACEMENT LES ENTREPRISES ?

Président de la seconde table ronde : Stéphane Torck, Professeur à l'Université Panthéon-Assas

16 h 50 *La transparence et l'intégrité des marchés à l'épreuve du foisonnement réglementaire*
Stéphane Torck, Professeur à l'Université Panthéon-Assas

17 h 05 *La réforme des offres publiques en cours : loi Florange, loi anti-OPA ?*
Me Dominique Bompont, Avocat à la Cour

17 h 20 *Le financement intermédié face à la crise de confiance des investisseurs*
Me Hubert de Vauplane, Avocat associé, Kramer Levin Naftalis & Frankel

17 h 35 Discussion

17 h 45 *L'impact du droit des procédures collectives sur l'octroi du crédit : un frein pour la croissance ?*

Georges Affaki, Président du Comité juridique de la Commission bancaire de la Chambre de commerce internationale, Professeur-associé à l'Université Panthéon-Assas

18 h 00 *Vers une nouvelle réforme du droit des procédures collectives ? Forces et faiblesses de notre système juridique, perspectives*

Me Gilhem Bremond, Bremond & Associés, Président de l'Association de Retournement des Entreprises

18 h 15 Discussion

18 h 25 Cocktail